

**Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc**  
**Séance du 15 avril 2025**  
**N° 2025.04.15\_3.6.**

**Point 3 - Formation et vie universitaire**

**3.6. Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan financier du dispositif – année 2024**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L841-5, D841-2 et suivants,*

*Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,*

*Vu la délibération n°2023.12.19\_3.4 prise par le conseil d'administration en date du 19 décembre 2023, portant sur la répartition prévisionnelle des crédits CVEC pour l'exercice 2024,*

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 10 avril 2025, portant sur l'objet de la présente délibération,*

► **Le conseil d'administration approuve le bilan des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au cours de l'année 2024, dont le descriptif est annexé à la présente délibération.**

**Résultat du vote :**

<i>Membres en exercice :</i>	<b>36</b>	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<b>31</b>
<i>Quorum :</i>	<b>18</b>	<i>Contre :</i>	<b>0</b>
<i>Membres présents :</i>	<b>24</b>	<i>Abstention :</i>	<b>0</b>
<i>Membres représentés :</i>	<b>7</b>	<i>Pour :</i>	<b>31</b>
<i>Nombre de votants :</i>	<b>31</b>		

Fait à Chambéry,  
Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe BRIAND

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :	23/04/2025 23/04/2025
<b>Modalités de recours contre la présente délibération :</b> La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télerécourse citoyen » sur le site <a href="http://www.telerecourse.fr">www.telerecourse.fr</a> . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		

# UTILISATION DES CRÉDITS CVEC

## ANNÉE 2024

# Rappel du cadre d'utilisation de la CVEC

## Principes généraux

La CVEC doit permettre de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention» (article L. 841-5 du code de l'éducation).

## Règles de répartition

- 30 % minimum au FSDIE
- 15 % minimum pour le Service de santé des étudiants
- 50 % maximum pour des activités ou actions rentrant dans le cadre de l'article L841-5 du code de l'éducation

## Programmation et suivi

- Orientations et avis sur la programmation assurés par un comité de pilotage et un comité opérationnel

# Les comités CVEC

## Le comité de pilotage

### ■ Rôle du comité (1 réunion/an)

- Réfléchir aux grandes orientations pluriannuelles
- Permettre un meilleur maillage université-territoire
- Dresser des bilans annuels des actions menées chaque année



### ■ Composition



#### Représentants des Villes et Établissements :

- Représentant.e de Chambéry, Annecy, Bourget et Jacob-Bellecombette
- Direction de l'IFSI Chambéry
- Direction de l'IFSI Annecy
- Direction du CLOUS
- Vice-Président Formation de l'USMB ou son représentant
- Vice-Président Finances de l'USMB ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiante
- Direction du Service des Sports



#### Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant de l'USMB
- Vice-Président Etudiant du CROUS
- Vice-Président du Comité de Vie étudiante de l'IFSI de Chambéry
- Représentant élu de la promotion de l'année de l'IFSI d'Annecy
- 3 étudiants désignés par le Président de USMB
- 5 représentants élus en CA/CFVU, désignés par le Président de l'USMB



#### Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants étudiants issus des associations étudiantes
- Représentants de doctorants

# Les comités CVEC

## Le comité opérationnel

### ■ Rôle du comité (2 réunions/an)



Emettre un avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des actions CVEC de l'établissement (étude des projets relatifs aux services, composantes et initiatives étudiantes)

### ■ Composition



#### Représentants de l'établissement :

- Vice-Président Formation ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiant
- Direction du Service des Sports



#### Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant
- Quatre étudiants élus en CA/CFVU, désignés par le Président, pour un mandat de 2 ans



#### Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants d'une association étudiante labellisée

## Les recettes CVEC 2024

Nombre d'étudiants assujettis USMB	13 235
Revertement CVEC par étudiant	74,26 €
Montant CVEC assujettis USMB	982 896 €
Montant CVEC assujettis UGA	44 337 €
<b>Montant Total CVEC</b>	<b>1 027 233 €</b>

# Dépenses sur fonds CVEC en 2024

Postes de dépense	Montant
<b>FSDIE</b>	<b>208 195€</b>
• <i>FSDIE projets</i>	<b>149 022€</b>
• <i>FSDIE aide sociale</i>	<b>59 174€</b> ➤ dont subvention ASAP de <b>42 106€</b>
<b>Service de Santé Etudiante</b>	<b>234 500€</b>
<b>Service des Sports</b>	<b>77 566€</b>
<b>Maison des étudiants et de la réussite</b>	<b>133 903€</b>
<b>Engagement étudiant</b>	<b>20 600€</b>
<b>Projets collaboratifs</b>	<b>353 664€</b>
<b>TOTAL dépensé en 2024</b>	<b>1 028 429€</b>

# Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Il est alimenté par **une partie de la CVEC** (a minima 30%) et se répartit en deux enveloppes :

- aides aux projets associatifs des associations étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy
- aides sociales aux étudiants en difficulté

Sa gestion est assurée par la DEVE via la commission vie des campus-FSDIE et la CFVU du CAC

En 2024, 6 commissions FSDIE Projet et 8 commissions FSDIE Aide sociale ont été organisées.

## 1 – Aides aux projets associatifs: **montant dépensé : 149 022€**

Seules **les associations étudiantes labellisées** ou en cours de labellisation peuvent prétendre au FSDIE dans le cadre de leur dépôt de projets.

Les projets doivent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante participant à la dynamique universitaire, à l'animation des campus et à l'amélioration des services aux étudiants notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, sportif, innovation technologique, partage et diffusion des savoirs, insertion professionnelle, information et accueil, mobilité étudiante, social et solidaire, de la santé et du handicap, citoyen et responsable, environnemental ou humanitaire

# Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Pour l'année civile 2024 : **52 projets présentés** par **29 associations labellisées** de l'USMB ont pu être financés pour un **montant moyen de subvention accordée de 2 851€**. **4 aides à la création** d'une association ont été également accordées (**forfait de l'aide correspondant à 150€**). Au total, **49 associations ont été labellisées** au cours de l'année civile.

Les attributions de fin d'année peuvent faire l'objet d'un versement au début de l'année suivante, justifiant ainsi l'écart entre le montant des aides attribuées et les dépenses sur l'année civile.

Différentes **formations** sur des thématiques variées ont été proposées à l'attention des étudiants engagés dans une association étudiante ou souhaitant en créer une (PSC1, prévention des violences sexistes et sexuelles et des risques festifs, gestion financière, organisation d'un évènement, communication,...).

Une **journée des associations** a également été organisée sur deux campus, mobilisant 16 associations étudiantes.

## 2- Aides sociales apportées aux étudiants en difficulté de l'USMB : **montant dépensé : 59 174€**

### Les aides sociales spécifiques :

Chaque année l'USMB conventionne avec le CROUS pour **alimenter le dispositif des Aides Spécifiques Allocations Ponctuelles (ASAP)**. Ce dispositif permet au CROUS d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants de l'USMB qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

La subvention s'élève à **42 106€** pour l'année 2024. **16 commissions** se sont réunies pour examiner les demandes d'aide d'étudiants. **112 aides financières** ont été accordées au cours de l'année pour **105 étudiants bénéficiaires**.

Des aides forfaitaires, en moyenne de 350€, ont été accordées aux étudiants en situation de grande précarité. Dans le cadre de situations particulièrement dégradées, des aides ont pu être proposées jusqu'à 500€. Sur la fin de l'année 2024, la subvention a été utilisée pour pallier au déficit des aides spécifiques du CROUS et garantir un maintien du soutien apporté aux étudiants de l'USMB. Le montant total des aides attribuées s'élève à **41 134€**.

L'USMB a également accordé des **aides spécifiques** (pour répondre à des besoins exceptionnels et sur proposition des assistantes de service social de l'USMB) pour un montant de **4 385€**. Celles-ci ont concerné **12 étudiants**, soit une aide moyenne de **402€** par étudiant. 2 aides sous forme de cartes Carrefour ont par ailleurs été attribuées pour un montant total de **250€**.

### Les exonération ou remboursement des droits d'inscription :

En 2024, le montant des exonérations et des remboursements des droits d'inscription nationaux accordés par l'USMB était de **15 802€** pour **58 étudiants**.

Les attributions de fin d'année peuvent faire l'objet d'un versement au début de l'année suivante, justifiant ainsi l'écart entre le montant des aides attribuées et les dépenses sur l'année civile.

# Le service de santé étudiante

Ses missions s'organisent autour de 3 axes (décret n° 2023-178 du 13 mars 2023).

- l'accès aux soins de premier recours de tous les étudiants
- la prévention, la promotion de la santé autour de la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions et l'alimentation
- la veille sanitaire

Montant pris sur fonds CVEC : 234 500€

Le SSE de l'USMB dispose de locaux sur les trois campus. Il comptabilisait **12,83 ETPT** sur l'exercice 2024 pour une masse salariale s'élevant à **821 462€**.

STATUT	MS 2024	ETPT 2024
TIT	369 263,29	5,70
CDI	404 221,26	5,93
CDD	47 977,79	1,20
<b>Total</b>	<b>821 462,34</b>	<b>12,83</b>

Le budget lié au fonctionnement et à l'investissement du service s'élève à **77 374€** en 2024.

**Taux de prise en charge du SSE par la CVEC : 28%**

# Le service des sports

Il propose des activités sportives aux étudiants (activités, sorties, stages, ...) et a développé une proposition de pratique en autonomie. Les pratiques sportives s'inscrivent dans une logique de formation dite « qualifiante » avec obtention d'ECTS/bonus ou formation « personnelle », sans validation d'ECTS et visent le développement de l'étudiant dans ses différentes dimensions.

**Montant financé par la CVEC : 77 566€**

En 2024, la CVEC a permis de participer à l'achat d'équipement pour développer la pratique en autonomie proposée gratuitement aux étudiants sur trois campus à hauteur de **23 970€**. Une partie a également financé des heures complémentaires d'enseignants de sport à hauteur de **53 596€** qui permettent à tous les étudiants d'avoir une activité sportive gratuite par semestre en formation personnelle (12 séances/S) voir deux activités gratuites s'ils choisissent également une activité évaluée en formation qualifiante.

ACTION	COUT TOTAL
Equipement	71 910€
Heures complémentaires enseignants	160 788€
<b>Total</b>	<b>232 699€</b>

L'AFEV est une association qui crée du lien entre campus et quartiers en développant des programmes de solidarité dans lesquels des étudiants s'engagent auprès d'enfants et adolescents habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

### Objectifs du partenariat USMB-AFEV :

- Accompagner la démocratisation de l'accès et de la réussite des étudiants à l'Université
- Favoriser le développement de l'engagement solidaire des étudiants au sein du territoire et des campus
- Promouvoir la reconnaissance de l'engagement étudiant et participer à la mise en œuvre de la validation des compétences acquises via l'engagement, au sein des cursus universitaires

Une subvention de **9 100€** a été allouée à la mise en place de ces actions pour l'année universitaire 2023/2024. **11 500€** ont également été versés pour la mise en œuvre d'actions pour l'année universitaire 2022/2023.

Sur l'année universitaire 2023/ 2024, **84 étudiants** ont participé au programme de mentorat éducatif (accompagnement individuel : **71 jeunes accompagnés**) et au programme Démo'campus (découverte de l'enseignement supérieur : **331 collégiens et lycéens bénéficiaires**).



# Les projets collaboratifs - dispositif



L'USMB a établi un dispositif spécifique consacré à la gestion de la CVEC qui s'appuie sur un **développement collaboratif de projets** destinés aux étudiants.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant différents services et directions de l'université.

PC 1 : Accueil et intégration

PC2 : Vie de campus écoresponsable

PC3 : Santé, bien-être

PC4 : Université connectée

PC5 : Egalité

PC6 : Vie culturelle

# Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2024
<b>PC1 - Accueil et intégration des étudiants</b>	142 248€	<b>110 316€</b> (72 270€ + 38 046€)
Evènement d'accueil des primo-arrivants		41 901 € + 1 922 €
Ateliers BOOST		3 663€
Horaires élargis BU		22 224€
Etudiants relais vie étudiante		24 831€
Etudiants relais internationaux		11 293€
Temps café des étudiants relais		2 820€
Frais divers transversaux		1 662€
<b>PC2 - Vie de Campus écoresponsable</b>	30 500€	<b>34 339€</b>
Aménagements vie de campus		23 293€
Semaines étudiantes de l'écologie SERD/SEES		6 203€
Evènements de convivialité mensuels		2 795€
Vie associative (Journées des associations / Formation vie associative)		2 048€
<b>PC3 - Santé, Bien-être</b>	123 121€	<b>81 674€</b> (35 603€ + 40 137€ + 5 934€)
Etudiants relais santé		300€
Accès aux soins - dépistage bucco-dentaire		3 907€
Accès aux soins - dépistage santé sexuelle		273€
Activités bien-être (médiation animale, chant, yoga, danse, ...)		13 439€
Espace détente		421€ + 5 934€
Rendez-vous santé mentale		2 355€
Prévention des risques festifs - Safe Pack		8 107€
Formations PSC1		2 240€
Pratique en autonomie		4 561€
Accès au sport		1 398€
Etudiants relais sport		38 739€

# Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2024
<b>PC 4 - Université connectée</b>	38 975€	<b>42 921€</b> (6 349€ + 36 572€)
Prêt d'ordinateurs portables		6 349€
Chargé de communication vie étudiante		36 572€
<b>PC 5 - Égalité</b>	50 500€	<b>35 996€</b>
Festival plus d'égalité		22 358€
Actions de sensibilisation		7 875€
Distributeurs de protections menstruelles		5 763€
<b>PC 6 - Vie culturelle</b>	73 334€	<b>48 418€</b> ( 42 262€ + 6 156€)
Offre culturelle sur les campus		10 525€
Offre culturelle hors les murs		25 304€
Concours Prix des Talents		5 460€
Prêt de jeux de société		973€
Etudiants relais culture		6 156€
<b>TOTAL</b>	<b>423 703€</b>	<b>353 664€</b>

Fonctionnement / Masse salariale / Investissement

# Projet collaboratif 1

## Accueil et intégration des étudiants

**Objectif :** Mettre en place des services et activités spécifiques visant à favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants à l'USMB

**Portage :** Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction des Relations Internationales, Service Information Orientation et Insertion Professionnelle

## ZOOM sur l'évènement Vôga 2024

**Objectif:** accueillir les étudiants primo-arrivants avec une attention particulière pour le public des néo-bacheliers

- ✓ Découvrir les services USMB à l'étudiant
- ✓ Découvrir le territoire et de la vie culturelle locale
- ✓ Se familiariser géographiquement avec le campus
- ✓ Créer une cohésion entre étudiants / identité USMB

**1 jour d'évènement** sur chaque campus

**2 temps de sensibilisation** sur les VSS et les enjeux environnementaux

Implication forte des **composantes, services, associations et des partenaires** :

- 10 services de l'USMB
- 23 partenaires
- 11 associations étudiantes



## ZOOM sur les ateliers BOOST

**Objectif:** Fournir une aide méthodologique et des conseils aux étudiants afin de favoriser la réussite étudiante

### Séquences adaptées au public

(Devenir étudiant à l'université,  
Devenir étudiant en soins infirmiers,  
Réussir son Master)

→ 102 ateliers proposés tout au long de l'année

→ 326 participations

Attention portée sur le public des étudiants néo-bacheliers et étudiants en difficulté

### Thématiques diversifiées

(Efficacité, concentration, mémoire, motivation, prise de notes, révisions, confiance en soi, ...)



### L'avis des étudiants :

Taux de satisfaction : **4,69/5**

Objectifs atteints pour **97%** des répondants

## Projet collaboratif 2

### Vie de campus éco responsable

**Objectif :** Organiser des actions écoresponsables sur les campus et des aménagements en matière de vie étudiante tenant compte de la dimension environnementale

**Portage :** Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction du Patrimoine

## ZOOM sur les semaines de l'écologie



- Semaine Etudiante de Réduction des Déchets / **Novembre 2024**

→ **80 actions proposées** (ateliers, stands d'informations, animations, ...)

→ **1 044 participations étudiantes**

→ Implications des **associations étudiantes et partenaires du territoire**



# Projet collaboratif 3

## Santé – Bien être

**Objectif** : Favoriser le bien-être général des étudiants, leur réussite, leur intégration.

**Porteurs** : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service de Santé Etudiante, Service Des Sports

- Recrutement d'étudiants relais santé et étudiants relais sport
- Activités bien-être (médiation animale, chant, yoga, danse,...)
- Actions de prévention des risques festifs – Safe Pack
- Rendez-vous santé mentale
- Accès aux soins – dépistage bucco dentaire
- Accès aux soins – dépistage santé sexuelle
- Accès à la pratique en autonomie
- Accès au sport
- Formations PSC1
- Espace détente

## Zoom sur le Safe Pack

Contenu : Ethylotests électroniques, bouchons d'oreille, protections anti-drogue pour verre, verres just'dose, préservatifs, réglettes, ...

Formations  
PSC1

Création d'un outil  
« relatiomètre »

Accompagnement des Etudiants Relais Santé avec des stands de prévention en soirée



→ 9 associations accompagnées

→ +/-1 700 articles de prévention distribués

# Projet collaboratif 4

## Université connectée

**Objectif :** Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.

**Portage :** Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Service Commun de Documentation et des Bibliothèques Universitaires

**Actions :**

- Prêt d'ordinateurs portables
- Chargé de communication vie étudiante

## ZOOM sur les prêts d'ordinateurs portables



### Prêts de longue durée

- Matériel disponible au sein des BU
  - Prêt d'un jour ou au mois
  - Renouvellement possible
- Sur évaluation sociale
  - Etude des demandes en commission FSDIE Aide sociale
  - Prêt assuré par le SVEC

→ 600 prêts :

362 prêts au mois

238 prêts sur place

→ 56 attributions

# Projet collaboratif 5

## Égalité

**Objectif** : Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être et à la réussite éducative des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle et leurs handicaps par une approche transversale et participative de l'égalité, de l'équité et de la diversité. Cela en étudiant la réalité à l'USMB, en menant des actions d'information et de sensibilisation et en mettant en place des processus d'accompagnement des victimes de discriminations et/ou de violences.

**Portage** : Vice-Présidence Vie de Campus, Vice-Président Étudiant, Service Vie Etudiante et de Campus

### Actions :

- Festival Plus d'Egalité
- Distributeurs de protections menstruelles
- Sensibilisation

## ZOOM sur le Festival Plus d'Egalité

17 actions proposées :



1 062  
participations



# Projet collaboratif 6

## Vie Culturelle

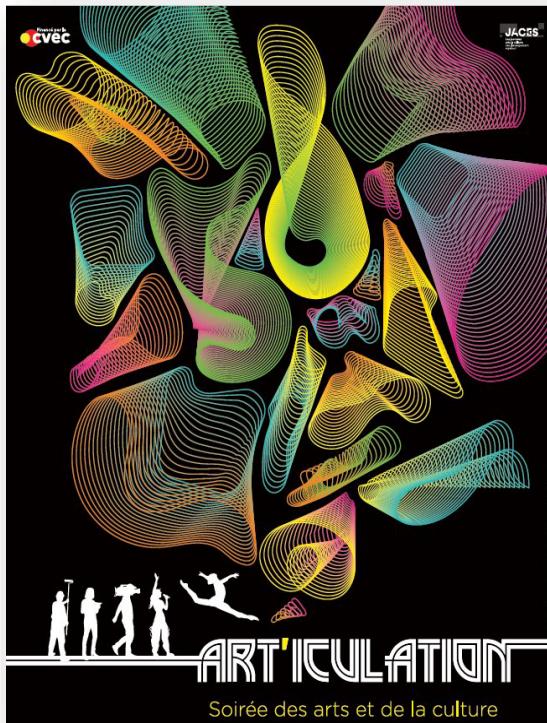
**Objectif** : Sur les campus intra-muros et hors les murs les évènements sportifs et artistiques permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges, de rencontres, de plaisir. Le défi à relever serait de rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la pratique des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.

**Portage** : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus

**Actions :**

- Actions culturelles sur les campus
- Actions culturelles hors les murs (places de spectacle, concert, cinéma, festival, ...)
- Concours artistique « Le Prix des Talents »
- Prêt de jeux de société
- Recrutement d'étudiants relais culture

## ZOOM sur la soirée Art'iculation



Plus de 500 participations à la soirée



## ZOOM sur les jeux de société

Organisation de **soirées jeux de société** régulières animées par les étudiants relais vie étudiante

- 61 jeux disponibles dans les 3 bibliothèques
- 826 prêts enregistrés sur l'année

